



Centre de loisirs 8-12ans

Le Programme des

Vacances d'automne 2024
Du 21 au 31 octobre 2024



Semaine du 21 au 25 Octobre

Panique pour Halloween ou les sucreries d'Halloween

« Les 5 travaux des sorciers »

LUNDI 21/10

Matin : Atelier créatif « Les accessoires de Maléfique »

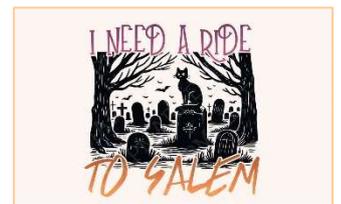
Après-Midi : Jeu sportif « Traverse la forêt enchantée »



MARDI 22/10

Matin : Atelier créatif « Salem, le chat de Sabrina »

Après-Midi : Atelier magie « Les pouvoirs de Sabrina »



MERCREDI 23/10

Matin : Atelier créatif « Le charmeur de cobra »

Après-Midi : Jeu « La nuit d'Arabie »



JEUDI 24/10

Matin : Jeu sportif « Découvre le quidditch, le sport préféré des sorciers »

Après-Midi : Atelier Pâtisserie avec pâtissière spécialisée « Les sablés de l'horreur »



VENDREDI 25/10

Matin : Jeu sportif « Défie Rosina la sorcière »

Après-Midi : Fêtons Halloween au Parc de la Mairie



Semaine du 28 au 31 Octobre

Handicap ou pas cap ?

« Ensemble avec nos différences »

LUNDI 28/10

Matin : Sensibilisation aux différents handicaps (atelier avec canne blanche, découverte du braille) et Torball avec Grenoble Handisport

Après-Midi : Jeu collectif « Le quizz des différences »
« Dessiné c'est gagné » version handisport



MARDI 29/10

Matin : Jeu d'expression « Les différences sur le devant de la scène »
Jeu collectif « Passe le foulard »

Après-Midi : Jeu sportif « la démarche des canards »
Activité manuelle « Cap ou pas cap de peindre avec les pieds ? »



MERCREDI 30/10

Matin : Handibasket avec intervenant

Après-Midi : Jeu sportif « Qui s'y frotte s'y pique » avec Léon le hérisson
Jeu d'expression « Time's Up version handisport »



JEUDI 31/10

Matin : Rugby fauteuil avec intervenant

Après-Midi : Activité collective « La maison hantée d'halloween »



VENDREDI 01/11

Jour Férié

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS - CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

N° de portable centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil services EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le matin : de 8h à 9h

- Le soir : de 17h à 18h

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ **Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.**

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments ou même de l'homéopathie dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille My perischool.

<https://saintismier.myperischool.fr>

⇒ **À partir du lundi 07/10 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du jeudi 10/10 à 16h** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne **jusqu'à 7 jours** avant la date avant 9h30.

(Ex : pour le jeudi 24/10 modifications possibles jusqu'au jeudi 17/10 avant 9h30)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE MYPERISCHOOL LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

- ** Par carte bancaire
 - ** Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
 - ** Par chèques vacances,
 - ** Par chèques CESU,
 - ** En espèces (max 300€)
- ** auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées (certificat médical) ne seront pas facturées.

Services EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier
Tél. : 04 76 52 93 69